

La quantité de spiritueux fabriquée a beaucoup varié depuis 1920, passant d'un minimum de 2,356,329 gallons d'esprit-preuve cette année-là à un maximum de 35,555,059 en 1945. En 1957, la fabrication a été de 30,028,834 gallons.

**Alcool et tabac sortis d'entrepôt.**—Les quantités de spiritueux, de boissons de malt, de malt, de cigares, cigarettes et autres formes de tabac sorties d'entrepôt pour fins de consommation sont données au tableau 36, page 987.

**Taxe d'accise perçues**

Le tableau 11 indique le chiffre brut des taxes perçues par la Division de l'accise du ministère du Revenu national.

**11.—Taxes d'accise perçues, par article, années terminées le 31 mars 1953-1957**

(Recettes acquises)

Article	1953	1954	1955	1956	1957
	\$	\$	\$	\$	\$
D'origine canadienne					
Automobiles, pneus et chambres à air.	78,810,971	92,498,632	71,356,616	63,298,865	69,314,263
Boissons.....	12,342,608	11,577,882	8,078,328	8,607,286	8,848,161
Bonbons et gomme à mâcher.....	11,216,434	11,812,938	9,121,728	8,390,591	9,021,685
Anhydride carbonique.....	214,538	220,859	158,453	147,937	139,378
Cigares, cigarettes et tabac.....	100,678,509	110,946,708	112,677,653	125,107,756	130,581,694
Appareils électriques et à gaz.....	3,269,802	3,701,518	406,613	...	...
Chèques en relief (administration)...	334,884	...	...	...	...
Fourrures.....	5,213,346	3,366,217	54,591	...	...
Licences.....	86,768	86,568	84,160	82,062	84,520
Briquets.....	235,889	218,211	124,684	80,674	69,640
Allumettes.....	1,071,159	1,019,072	656,642	597,394	604,431
Autres taxes sur produits manufacturés.....	13,176,366	11,200,616	4,907,621	4,522,546	5,387,461
Phonographes, radios et lampes.....	10,085,974	15,874,817 <sup>1</sup>	20,521,374 <sup>1</sup>	21,640,746 <sup>1</sup>	17,763,111 <sup>1</sup>
Cartes à jouer.....	723,600	709,600	649,915	648,975	635,202
Vente, au Canada.....	611,362,280	633,817,293	616,558,675	676,008,159	764,048,020
Timbres.....	10,226,135	...	...	...	...
Préparations de toilette.....	6,961,538	6,768,726	5,016,582	5,335,626	5,828,044
Vins.....	2,215,540	2,230,673	2,354,267	2,485,760	2,618,324
Amendes et intérêts.....	374,691	308,888	342,250	315,014	399,648
<b>Total, articles d'origine canadienne.</b>	<b>868,601,032</b>	<b>906,360,218</b>	<b>853,070,152</b>	<b>917,269,391</b>	<b>1,015,343,582</b>
Importations.....	135,346,520	146,539,166	137,438,524	166,931,249	176,714,583
<b>Total général.....</b>	<b>1,003,947,546</b>	<b>1,052,899,387</b>	<b>990,508,676</b>	<b>1,084,200,640</b>	<b>1,192,058,165</b>

<sup>1</sup> Comprend la taxe sur les téléviseurs et lampes: \$11,340,860 en 1954, \$16,668,388 en 1955, \$17,627,314 en 1956 et \$12,443,101 en 1957.

**Impôt sur le revenu**

**Perceptions du ministère du Revenu national par année financière.**—La statistique des perceptions, réunie au moment où s'effectuent les paiements, est donc à jour. Plus de 85 p. 100 des contribuables sont des salariés dont presque tout l'impôt est déduit à la source par l'employeur. Tous les autres doivent acquitter la presque totalité de leur impôt durant l'année d'imposition. En conséquence, presque tout l'impôt est perçu au cours de l'année durant laquelle le revenu est gagné et il n'en reste qu'une petite part à payer au moment de la déclaration. Les perceptions pour une année donnée comprennent les retenues à la source et les versements échelonnés sur douze mois, soit une période qui chevauche deux années d'imposition ainsi que divers paiements de fin d'année intéressant la première de ces années et l'année précédente. Par conséquent, il n'y a pas de comparaison très étroite entre ces perceptions et la statistique d'une année d'imposition en particulier. Comme on obtient peu de renseignements au sujet du contribuable au moment où il s'acquitte de son impôt et comme le chèque de l'employeur représente souvent l'impôt de centaines d'employés, on ne peut rattacher les paiements à la profession ni au revenu du contribuable; seules les déclarations d'impôt permettent d'établir ce classement. Toutefois, correctement interprétée, c'est-à-dire en fonction de la structure actuelle de l'impôt et des facteurs susmentionnés, la statistique des perceptions indique la courbe du revenu avant même que la statistique soit définitivement établie.